

Règlement challenges CSO Truchtersheim

30 juin et 1er juillet 2018

AMATEUR 2 : Vitesse 105 (samedi) & GP 110 (dimanche)

AMATEUR 1 : GP 115 (samedi) & GP 120 (dimanche)

ATTENTION :

1. Un même cavalier ne pouvant participer aux 2 challenges (AM2 et AM1), il devra déclarer au jury, AVANT le début des épreuves concernées, A QUEL CHALLENGE il souhaite participer (faute d'élimination)
2. Lorsqu'un cavalier est engagé, avec deux chevaux différents, dans un challenge, il se doit également de déclarer au jury, AVANT le début des épreuves concernées, AVEC QUEL CHEVAL il souhaite y participer (faute d'élimination)

Attribution des points, pour chaque épreuve :

Le couple gagnant de l'épreuve obtiendra le nombre de points correspondant au nombre de participants au challenge + 2 points.

Le deuxième obtiendra le nombre de points correspondant au nombre de participants au challenge, puis chaque couple suivant respectivement 1 point de moins.

Par exemple :

Si 20 participants au challenge AM2 :

- 1^{er} : 22 pts
- 2^{ème} : 20 pts
- 3^{ème} : 19 pts, etc.

Si 15 participants au challenge AM1 :

- 1^{er} : 17 pts
- 2^{ème} : 15 pts
- 3^{ème} : 14 pts, etc.

Le classement définitif de chaque challenge sera calculé au cumul des points des 2 épreuves.

En cas d'égalité de points entre plusieurs cavaliers, le chronomètre de l'épreuve du deuxième jour les départagera.